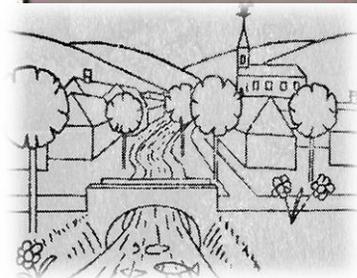


Des nouvelles au
village
N° 38 - Juillet 2019

Le Petit Rapporteur Canapolitain



CANAPLES



Le Mot du Maire...

Le conseil municipal est régulièrement saisi d'incivilités dans la conduite des véhicules, autos, motos, vélos, mais également dans le comportement des enfants et adolescents. Il a donc été décidé d'interpeller la population sur la nécessité de veiller à la plus grande prudence, au respect du Code la Route (vitesse, signalisation et nuisances sonores) en agglomération et sur les chemins communaux.

Avec l'arrivée des vacances, les parents doivent être particulièrement sensibilisés aux comportements à risques et pouvant être répréhensibles de leurs enfants qui investissent les voies et espaces publics.

Il y va de leur sécurité mais également de votre responsabilité.

Votre précieuse collaboration nous aidera à réduire les doléances des habitants pour une meilleure sécurité publique de chacun dont je me dois d'être le garant.

Marcel POISSON
MAIRE



A vos agendas :

14 Juillet 2019

**Fête nationale
Commémoration
11h00**

**Repas et Bal du 14 juillet
Salle Gilbert Temmermann
12h00**

12 Juillet 2019

**Conseil Municipal
20h00
Mairie**

08 au 26 Juillet 2019

**Centre de loisirs
Ecole de Canaples**

1er Août 2019

**Passage Jury
Villages Fleuris**

13 Septembre 2019

**Conseil Municipal
20h00
Mairie**

Mairie de Canaples
Rue Neuve
80 670 Canaples
www.canaples.fr

Email : mairie.canaples@wanadoo.fr

Tél : 03-22-52-91-98

CAJ : Centre Animation Jeunesse

Le centre d'animation jeunesse de la communauté de communes recherche des locaux pour assurer un centre ado. En été 2020 (juillet 2020)

Deux communes sont susceptibles d'être intéressées, de par la taille des locaux pouvant être mis à disposition en l'occurrence la salle d'activités qui est de plus excentrée du village.

Le conseil se montre intéressé par cette proposition qui répond à la demande d'une jeunesse qui à ce jour n'a pu bénéficier de projets concrets.

Toutefois, il est souligné le manque à gagner qui s'élèvera à 3 locations Week-end (1 500.00 €) ainsi que les consommations de fonctionnement du centre (eau, électricité, ...).

Vitesse dans le village :

Suite à des réclamations successives quant à la vitesse excessive rue des Côteaux, ainsi que dans d'autres rues du village (mais également dans les chemins communaux), une information sera adressée aux habitants concernant la vitesse limitée dans le village mais aussi concernant la responsabilité qui les incombent, notamment face aux enfants qui s'exposent aux dangers de la route en jouant sans méfiance au milieu de la chaussée.

La nécessité d'installer des panneaux de signalisation ou pas est en réflexion.

Défibrillateurs :

4 devis sont à l'étude quant à l'acquisition de deux défibrillateurs, l'option de location est à l'étude également.

L'arbitrage entre les deux formules fera l'objet d'un sujet au conseil municipal de juillet.

Logement d'urgence :

Lors de la dernière réunion sur l'habitat à la Communauté de Communes Nièvre et Somme, il a été évoqué la nécessité pour les communes d'être en possession d'un logement dit d'urgence sans aucune obligation toutefois.

La réflexion s'oriente vers le logement communal ou le vestiaire au niveau de la salle d'activités, après une remise en état bien entendu.

Réservation cantine :

Face à des réservations anarchiques récurrentes et en application du règlement lié à la fréquentation des services communaux, tout repas réservé hors délai ou pris sans réservation préalable sera doublement facturé.

Achat de Pellet pour le chauffage de l'école :

Une première demande de devis a été formulée auprès de Flandre énergie qui propose des pellets à qualité unique pour un montant de 271.00 € TTC /tonne.

D'autres devis vont être sollicités pour envisager un réapprovisionnement avant la rentrée scolaire.

Assainissement collectif :

Suite au vote du 11^{ème} programme de l'agence de l'eau et la mise à jour du plan de financement du projet, il apparaît que celui-ci met en évidence un déficit du budget d'assainissement qui se creuse à compter de 2020, pour atteindre son maximum d'environ 260 000.00 € en 2044 avant de se résorber progressivement. Le conseil s'interroge au regard des durées d'amortissement rallongées à leurs maximums (100 ans pour le génie civil et 60 ans pour l'équipement) quelle marge de manœuvre lui reste-t-il si une déconvenue financière venait à se présenter durant le projet.

Une rencontre avec le cabinet d'étude est prévue pour mener la réflexion et trouver l'issue la plus favorable pour les habitants mais qui correspondrait au mieux à la capacité de financement de la commune.

Question diverses :

Interdiction de brûler les déchets verts et la nécessité d'investir dans un broyeur.

Un accord verbal pour l'attribution des subventions de DETR demandées au titre de l'année 2019.

Les travaux de la cavée sont toujours en suspens, l'entreprise Bouffel tarde à intervenir. Une réclamation est à prévoir.

Un panneau de signalisation de l'emplacement réservé le samedi matin à la vente de boucherie de Monsieur Girard sera prochainement positionné.

En raison des congés d'été, la Mairie sera fermée du 08 au 23 Août 2109 inclus, Réouverture le 24 Août aux horaires habituels.

En raison des congés d'été, la Médiathèque sera fermée du 1^{er} au 24 Août 2109 inclus, Réouverture le 25 Août aux horaires habituels.

Médiathèque de Canaples Opération

Eclats de lire en Somme

Cet été, les Médiathèques de Canaples, Bettencourt-Saint-Ouen, Berteaucourt, Flixecourt, Halloy, Havernas, Picquigny, Saint Léger, Vignacourt et la Bibliothèque départementale de la Somme proposent aux **jeunes de 11 à 16 ans** de découvrir une sélection de dix livres pour les vacances. En échange d'une critique des livres lus, vous recevrez un chèque-lire d'une valeur de dix euros.

Pour plus d'informations, rendez-vous à la médiathèque !



A bientôt et bonnes vacances à tous !!!

La médiathèque sera fermée le mercredi 10 juillet et du 1^{er} au 24 août inclus.

Chers Canapolitains, Canapolitaines,

L'année scolaire s'achève l'Association des Parents d'Elèves tient à vous remercier toutes et tous (habitants, membres du conseil) pour votre participation et/ou mobilisation aux différentes actions que nous avons organisées durant cette année.

Les membres vous donnent rendez vous le vendredi 13 septembre à la pisciculture dès 18h30 pour le traditionnel barbecue de rentrée. D'ici là nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes vacances ensoleillées.

Encore merci nous avons besoin de vous,
Cordialement

L'association des Parents d'Elèves,



DEVENEZ ACTEUR DE VOTRE BIODIVERSITÉ

Dans le cadre de la création d'un atlas participatif Communal, le CPIE fait appel à tous les habitants afin qu'ils lui fassent part de leurs observations.

Si vous avez la chance de repérer un mammifère (hérisson, Fouine, ...), oiseaux (Mésanges, ...), d'autres espèces animales ou végétales et que vous êtes capable de les identifier, vous êtes en possession d'informations précieuses pour l'Atlas.

mission3@cpie80.com

CPIE Vallée de Somme : 5 Allée Alain Ducamp Cellule 6 -ZI Nord-80080 Amiens



Village Fleuri

Le jury d'évaluation des villages fleuris sera de passage dans notre village le :
1^{er} Août prochain.



La Biodiversité s'invite à l'école

Fête des mères et des pères

Une ambiance fervente où chacun a pu partager un convivial moment de bonheur
Merci Babette de ta prestation
Johnny aurait adoré.



Fête de Canaples 2019



**14
JUILLET**

FÊTE NATIONALE

Rassemblement place de la Mairie

11h00

Commémoration Monument aux morts

11h15

La célébration sera suivie d'un pot de l'amitié à la Mairie

Repas des aînés

Printemps 2019

Le repas des Aînés d'Avril s'est déroulé dans une ambiance conviviale, rythmé sur un fond musical assuré par Bruno ROUSSEL auquel nous adressons notre entière reconnaissance.

Un grand merci aux bénévoles qui s'y investissent sans relâche, un merci aussi à Jean Marie DHEILLY pour sa touche personnelle qui fait toujours grand plaisir.

Rendez vous donc le dernier dimanche d'Octobre pour un nouveau moment chaleureux et solidaire.

La barrière rue des Côteaux sera fermée durant la période d'été.



Taille des haies

Les riverains sont invités à tailler leurs haies, notamment rue des Côteaux et rue des Aires



La commission embellissement

Bureau de Poste

En raison des congés d'été, le bureau de Poste sera fermé du 29 Juillet au 17 Août 2109 inclus, Réouverture le 19 Août aux horaires habituels.

Tranquillité vacances

Si vous partez en vacances, n'oubliez pas de prévenir la Gendarmerie afin qu'elle prenne en compte votre absence et puisse assurer la surveillance de votre propriété.



L'école de la Confiance

A compter de la rentrée 2019, la loi impose aux responsables d'enfant né au cours des années 2014 à 2016, l'obligation d'inscrire leur enfant dans une école publique ou privée ou bien de déclarer auprès du maire ou de l'inspecteur d'académie qu'elles lui feront donner de l'instruction dans la famille



Hauts-de-France
Le brûlage à l'air libre des déchets verts à l'usage des particuliers

UNE PRATIQUE INTERDITE, DANGEREUSE ET TRÈS POLLUANTE

'Pour notre air et notre santé, chaque geste compte



Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Hauts-de-France

PREFET DE LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France.

Les infractions à la réglementation peuvent être constatées par le maire, ses adjoints ou les forces de l'ordre.

IL EXISTE DES SOLUTIONS ALTERNATIVES



Le compostage individuel

Les déchets organiques peuvent être compostés: déchets de jardin, déchets alimentaires...

C'est facile, cela permet de réduire les volumes de déchets et le compost peut être réutilisé dans les jardins ou les bacs à fleurs en complément d'autres amendements (terreau, etc.).



La collecte en déchèterie

Vous pouvez déposer les déchets verts dans la déchèterie la plus proche. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Par ailleurs, de nombreuses déchèteries mettent à disposition des particuliers du compost issu de la collecte des déchets verts.



Le paillage

Le « paillage » est simple et peu coûteux. Cette technique consiste à recouvrir le sol de déchets organiques broyés pour le nourrir et/ou le protéger. Il évitera le développement des mauvaises herbes et créera une rétention de l'humidité au niveau du sol.